

Maître Isabelle BRESSIEUX,
AVOCAT
« Le Panoramic »
7 avenue d'Albigny
74000 ANNECY
Tél. 04 50 27 73 29
Mail : ibressieux@avocatbressieux.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN 1 LOT

**UN APPARTEMENT ET UNE CAVE
sur la commune d'ANNECY (74000)**

**MISE A PRIX : 120 000 €
(CENT VINGT MILLE EUROS),
outre frais, clauses et conditions du cahier**

**Fixée au JEUDI 6 MAI 2021 à 14 h 30,
à l'audience de vente du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le
Tribunal Judiciaire d'ANNECY,
Palais de Justice « Le Novarina »,
51 rue Sommeiller, 74000 ANNECY**

Dans un ensemble immobilier situé à ANNECY 74000, 89 avenue de Genève, figurant ainsi au cadastre Section EX n° 38 lieudit 89 avenue de Genève

DANS LE BATIMENT DEUX ou AILE EST :

Lot n° 224 consistant en une cave au sous-sol portant le numéro 25 du plan
Et 1/10 000ème des parties communes générales,
Et les 2/10 000èmes des parties communes spéciales au bâtiment 2

Lot n° 245 consistant en un appartement au premier étage portant la lettre « D » du plan,
logement de type III, traversant Ouest/Est avec deux chambres, un placard, un séjour avec
balcon et espace cuisine, une salle de bains, un WC.
Et les 100/10 000èmes des parties communes générales,
Et les 223/10 000èmes des parties communes spéciales au bâtiment 2

La superficie privative en m2 de l'immeuble bâti est de 60,14 m2 outre une surface annexe totale de 11,12 m2.

L'appartement fait l'objet de contrats de location saisonnière par le biais de sites internet de type AIR BNB et BOOKING.

VISITE SUR PLACE : LUNDI 19 AVRIL 2021 DE 14 H 30 A 15 H 30

Le cahier des conditions de vente peut être consulté, au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire d'ANNECY (74) sous le n° 20/00018 où chacun peut en prendre connaissance ou au Cabinet de l'Avocat poursuivant Maître Isabelle BRESSIEUX, Avocat au Barreau d'ANNECY, « Le Panoramic », 7 avenue d'Albigny, 74000 ANNECY.

ENCHERES : en conformité de l'article R 322-40 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le Ministère d'un Avocat au Barreau d'ANNECY.